

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 9 octobre 2018

Délibération n°69 - 2018 relative à la demande subvention auprès de la région Grand Est dans le cadre du projet TRAPEZE porté par B.Marin (GEGENAA)

Le conseil d'administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la demande de subvention auprès de la région Grand Est dans le cadre du projet TRAPEZE porté par B.Marin.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	26	Pour	26	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Vice du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16.10.2018

Document mis en ligne le : 16.10.2018